

Aux représentants des médias

COMMUNIQUE DE PRESSE

Une chercheuse en droit de la santé reçoit le Prix Nexans

Neuchâtel, le 7 février 2017. Docteure en droit de l'Université de Neuchâtel (UniNE), Mélanie Levy a été distinguée par le Prix Nexans. Cette récompense, la plus haute accordée à des personnes issues de l'alma mater neuchâteloise, honore de jeunes chercheurs pour leur parcours exemplaire, leurs compétences académiques ainsi que leurs qualités humaines et pédagogiques. La cérémonie de remise du prix a lieu le 7 février.

Après avoir passé sa maturité à Köniz, près de Berne, Mélanie Levy s'est lancée en 2001 dans des études de droit à l'UniNE, puis à l'Université de Cambridge, en Grande-Bretagne. En 2010, elle a obtenu son doctorat à Neuchâtel, avec une thèse consacrée aux instruments étatiques envisageables afin de promouvoir le don d'organes. Son analyse a plus particulièrement porté sur les différences entre le modèle de la gratuité et les modèles offrant des récompenses aux donneurs. Réalisées sous la direction des professeurs Christoph Müller et Olivier Guillod, ses recherches ont notamment reçu le Prix « Professeur Walther Hug » qui récompense chaque année les meilleures thèses soutenues dans les facultés suisses de droit.

Le parcours de Mélanie Levy l'a ensuite menée de l'Université McGill au Canada à l'Université de Tel Aviv, en Israël, où elle a complété sa formation en tant que chercheuse post-doctorante du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS). Elle mène actuellement des travaux sur les limites des devoirs étatiques quand il s'agit de prendre en charge des soins de santé.

Depuis l'obtention de son titre de doctorat, Mélanie Levy a également rédigé de nombreux avis juridiques, en particulier sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique. Elle a abordé des sujets de droit de la santé comme les mesures médicales préliminaires visant à faciliter les prélèvements d'organes, l'allocation d'organes à des frontaliers et les nouvelles dispositions juridiques concernant le financement des hôpitaux. Ces avis de droit ont eu d'importantes répercussions. Ils ont par exemple été cités dans des décisions de principe du Tribunal fédéral et ont servi de base à une série de recommandations médico-éthiques de l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM).

La cérémonie de remise du prix sera comme de coutume précédée par une série de conférences sur des thèmes apparentés à la spécialisation de la lauréate. Intitulée « Quelle médecine, à quel prix et pour qui ? L'Etat de droit au carrefour des logiques scientifique, économique et sociale », la discussion publique réunira, aux côtés de Mélanie Levy, l'économiste de la santé Karine Moschetti qui parlera de la rationalisation des dépenses de santé, ainsi que le médecin et éthicien Bertrand Kieffer qui présentera les conséquences de la médecine personnalisée sur l'accès aux soins.

Institué en 1979 afin de commémorer le centenaire de la création de l'industrie des câbles électriques à Cortaillod, le Fonds culturel Nexans Suisse SA accorde chaque année un prix doté d'un montant de 20'000 francs à un ou deux chercheurs de l'UniNE. La trajectoire professionnelle des lauréats et lauréates illustre à quel point l'UniNE constitue un terrain fertile pour alimenter la recherche et la relève académique sur le plan suisse et international.

Annexes :

Photo de la lauréate et programme de la remise du Prix Nexans

Contacts :

Dr. Mélanie Levy, melanie.a.levy@gmail.com

*Fabian Greub, chargé des relations publiques, fabian.greub@unine.ch
Tél. 032 / 718 10 79*